

FRENCH LANGUAGE IN MAGHREB**LA LANGUE FRANÇAISE AU MAGHREB****LIMBA FRANCEZA IN MAGHREB****Florentina-Teodora NOJEA**

Școala Gimnazială nr. 1 Ceica

Ceica, jud. Bihor

teea11@yahoo.com

Abstract

The aim of this article is to describe Maghreb with the help of a short but illustrative journey through its history and geography and most of all, to identify the place of French language in the context of a plurilingualism that is characteristic for the entire African continent.

We have tried to underline that except the contrast of magnificent landscapes and its tumultuous history, Maghreb possesses as well a linguistic richness, “heritage” of colonialism. The singularity of the 6 countries of North Africa dwells in the persistence of Berber dialects, their cultural identity, the Arabic as well as Islam. The linguistic conflict unfolds between the varieties of Arabic and Berber dialects but even so, French enjoys, as we have asserted in this article, a privileged status.

Résumé

Le but de cet article est de présenter l’Afrique maghrébine à l’aide d’une courte mais illustrative incursion dans l’histoire et la géographie de ce territoire et surtout d’identifier la place de la langue française dans le contexte d’un multilinguisme si caractéristique pour tout le continent africain.

On a essayé de souligner que même s’il s’agit d’une terre avec de magnifiques paysages contrastants et une histoire tumultueuse, l’Afrique maghrébine a aussi une richesse linguistique impressionnante, «héritage» de la domination coloniale. L’unicité des 6 pays du Couchant réside dans la persévérance de l’élément berbère, leur identité culturelle, l’emploi de l’arabe et la religion musulmane. La guerre linguistique se déroule dans leurs cas, entre les variétés d’arabe et la langue berbère. , mais même si, le français se réjouisse encore, comme on a montré dans cet article, d’un statut privilégié.

Rezumat

Scopul acestui articol este de a prezenta Africa magrebină, printr-o scurtă dar ilustrativă incursiune în istoria și geografia acestui spațiu, și mai ales, de a identifica locul limbii franceze în contextul unui multilingvism atât de reprezentativ pentru întreg continentul african.

Am încercat să subliniem faptul că, pe lângă contrastul peisajelor magnifice și istoria tumultuoasă, Africa magrebină posedă și o bogăție lingvistică impresionantă, „moștenire” a colonialismului. Unicitatea celor 6 țări ale apusului rezidă în persistența elementului berber, identitatea lor culturală, limba arabă, precum și islamul. În cazul acestora, războiul lingvistic se desfășoară între variantele limbii arabe și limba berberă, dar și așa, franceza încă se bucură, după cum lesne se înțelege din acest articol, de un loc privilegiat.

Key words: *Maghreb, French language in North Africa, Berber dialects, diversity*

Mots clés: *le Maghreb, le français en Afrique du nord, berbère, diversité*

Cuvinte cheie: *Maghreb, limba franceză în Africa de nord, limbi berbère, diversitate*

1.1. La présence du français en Afrique

L'Afrique, l'un des six continents du monde, le troisième par dimension est traversée presque en son milieu par l'équateur. Elle est reliée à l'Asie par l'isthme de Suez et séparée de l'Europe par le détroit de Gibraltar. Avec une superficie de 30 300 000 km² le continent africain est formé en plus grande partie de plaines et de plateaux étagés, limités par de versants. À la beauté du paysage contribuent des forêts pluviales ou équatoriales, des savanes et des steppes tout comme des déserts de pierre ou de sable.



La carte de l'Afrique

Pour certains, l'histoire de l'Afrique est très ancienne, trouvant sa source chez Hérodote, mais pour la majorité, celle-ci est née seulement environ les années 1960, période marquée par la décolonisation. La colonisation de l'Afrique a, à son tour, une très longue histoire, la plus marquante étant la colonisation occidentale.

À partir du XVI^e siècle la langue française s'est répandue hors l'Europe. En Afrique, ont été les colonisateurs français et belges qui ont implanté cette langue, tout comme leur culture. Le contact avec le continent européen débute sous le signe d'une domination économique qui va prendre puis la forme d'une domination politique.

La langue française est le résultat d'un travail éducatif réalisé par les missionnaires, les administrateurs, ou les enseignants qui sont entrés en contact avec les colonies françaises. Dès leur arrivée sur les Côtes africaines, la politique linguistique pour laquelle ils militent et qu'ils vont imposer est très claire car « une seule langue est enseignée dans les écoles, admise dans les tribunaux, utilisée dans l'administration : le français, tel que défini par les avis de l'Académie et les décrets du ministre de l'Instruction publique » (ALEXANDRE, cité par CHEVRIER, 1989, 205).

Toutes les autres langues ne sont que folkore, tutu panpan, obscurantisme, biniou et bourrée, et ferments de désintégration de la République. Tel était du moins le principe, qui trouva son expression définitive avec les décrets des années 30, interdisant l'emploi dans l'enseignement, même privé, de toute langue autre que le français (sauf pour le catéchisme et l'instruction religieuse, matières dépourvues de sanction officielle) (ALEXANDRE, 1967, 111-112) ¹.

En bref, le français devait s'imposer comme langue dominante, supérieure, étant la langue d'une civilisation étalon, ou comme le dit Pierre Alexandre dans *Langues et langage en Afrique noire*, « ce qui existait de mieux, en matière de culture, dans l'humanité tout entière. En fait, la Culture », étouffant les langues africaines (ALEXANDRE, 1967, 117)².

Donc, l'implantation de la langue française, tout comme d'autres langues européennes, a eu lieu sous le signe d'une relation démoralisante de maître- esclave, de supérieur - subordonné. Les Africains ont commencé à apprendre le français tout simplement parce que c'était la langue des maîtres et ainsi, après avoir obtenu des fonctions comme traducteurs, professeurs ou d'autres, ils recevaient le prestige- bien qu'en moindre mesure- dont se réjouissent les colonisateurs, le français devenant ainsi la langue de l'élite africaine. Mais, les pays africains n'ont pas été seulement sous la domination française. En Afrique du Nord, c'est en 1415 que les Portugais prennent Ceuta, la côte marocaine. Presque un siècle plus tard, le territoire va connaître l'occupation espagnole et l'invasion ottomane (Alger 1514 et Tripoli -1551). Ces territoires ont connu aussi la colonisation de l'Asie de l'Ouest, comme c'est le cas des Grecs et des Phéniciens.

En Afrique Australe et Orientale, ce sont les Portugais qui entrent les premiers en contact avec les indigènes quand un navigateur portugais capture dix de ceux-ci près du cap Bojador, en 1441. En 1598 les Hollandais s'emparent de Maurice³. L'Italie, l'Allemagne, l'Espagne ou la Grande Bretagne ne sont pas restées hors ce morcellement de l'Afrique.

¹ Pierre Alexandre, *Langues et langage en Afrique noire*, Paris, Payot, 1967, pp. 111-112.

² « Le drame pour l'Africain est qu'il n'a pas d'autre langue de culture que cette langue étrangère, parce qu'ayant été instruit dans cette dernière, il n'a eu ni le temps ni les moyens de cultiver son idiome maternel, qui se trouve ainsi relégué dans son existence quotidienne au rang de simple dialecte tout juste bon pour exprimer les banalités de la vie matérielle.

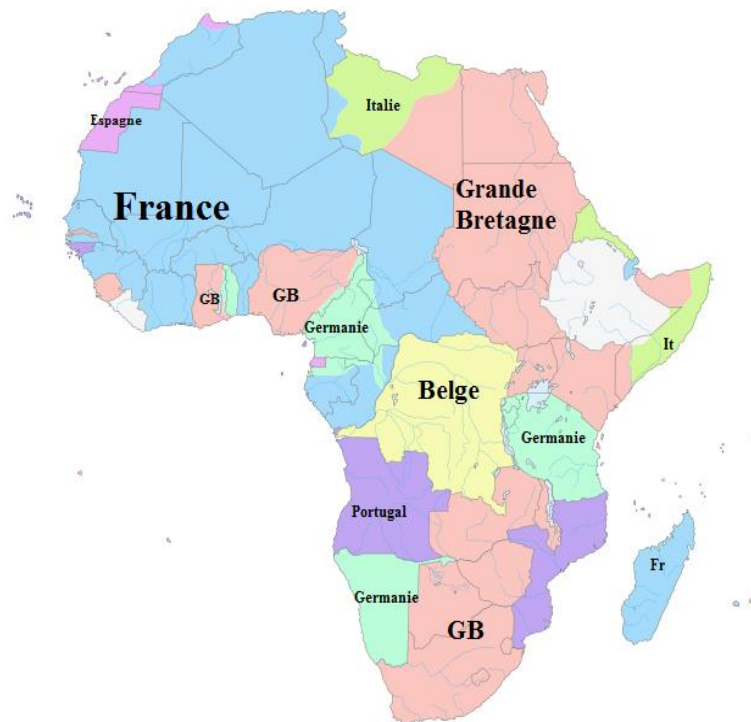
Toute une sphère de notre vie, la plus riche peut-être, la plus grosse de promesses, se trouve ainsi avortée, faute de pouvoir se réaliser dans le langage. Notre vie intérieure dans ce qu'elle a de plus essentiel reste à l'état latent et ne parvient pas à s'exprimer, par-ce que nos moyens d'expression sont réduits. »,

Source : Hountondji Paulin J. *Sur la philosophie africaine; critique de l'ethnophilosophie*, Paris, Maspero, 1977, p. 257.

³ Les côtes de la Méditerranée, et donc de l'Afrique du Nord, étaient bien connues depuis l'Antiquité. Les portulans les plus anciens l'attestent, tel celui d'Angelino Dulcert. Moins de deux siècles plus tard (1505), le planisphère de Caverio, à côté de l'extraordinaire innovation qui consiste à porter une échelle de latitudes, peut faire état des découvertes des Portugais qui, dès 1420 prirent possession de Madère, et dans les décennies qui suivirent, descendirent jusqu'au tropique du Capricorne (1483), doublèrent, avec Bartolomeo Diaz (1488), le Cap de Bonne Espérance et explorèrent la côte orientale de l'Afrique avec Vasco de Gama (1497).

L'atlas portugais connu sous le nom d'atlas Miller nous fournit la première carte nautique de Madagascar (1519).

Source : <http://gallica.bnf.fr/dossiers/html/dossiers/VoyagesEnAfrique/>



L'Afrique coloniale en 1913

L'école a joué un rôle très important dans ce processus, car les jeunes Africains entendaient souvent le français dans ce milieu où l'emploi d'une autre langue était interdit.

La politique linguistique post-coloniale favorise encore les langues européennes. Aujourd'hui on parle d'une division au sein de l'Afrique francophone entre les pays où le français se voit menacé par des langues véhiculaires africaines et celles où le français se développe en s'africanisant.

Eurosibina Adegbiya, dans son livre *Languages Attitudes in Sub-Saharan Africa. A sociolinguistic Overview* (ADEGBIJA, 1994, 14), mentionne Neville Alexandre⁴ qui fait le profil sociolinguistique des pays africains. Ainsi on a un petit groupe multilingue et moderne qui se sert dans la communication des langues européennes. Puis il parle d'un groupe multilingue plus large qui utilise des langues vernaculaires et une langue véhiculaire. La dernière catégorie est représentée par un groupe plus traditionnel qui est monolingue ou multilingue au niveau local. Les deux premières catégories sont représentées par l'élite africaine.

Vue en ensemble, la situation linguistique du continent africain est variée. La population est estimée à plus d'un milliard d'africains⁵ qui parlent plus de 2000 langues.

Le français est langue officielle ou co-officielle dans 23 États ; il est suivi par l'anglais, 19 États, et par l'arabe, 10 pays. Les trois pays africains les plus multilingues sont le Nigeria avec 470 langues, le Cameroun avec 279 langues et le Congo-Kinshasa avec 221 langues. A l'autre extrémité se trouvent le Burundi, le Rwanda, l'île de La Réunion et l'île du Cap-Vert avec trois langues et les Îles Canaries, Sao Tomé et Príncipe avec deux langues.

⁴Un activiste et linguiste provenant de Cape Town.

⁵Estimée en 2011 à 1 045 923 000 habitants, selon « L'Encyclopedie Larousse ».

1.2. *Le Maghreb: terre et terme*

L'Afrique maghrébine, ou tout simplement le Maghreb⁶ est le terme qu'on utilise quand on parle de l'Afrique du Nord-Ouest qui inclut les cinq pays compris entre le désert de Libye, l'Océan Atlantique, l'Égypte et la Mer Méditerranée, notamment: le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye et la Mauritanie⁷. À ces pays regroupés depuis 1989 sous l'égide de l'Union du Maghreb arabe, s'ajoute le territoire du Sahara occidental⁸. Dans l'antiquité la région a été connue comme Numidie, Libye ou Afrique.



Le Maghreb

Le Maghreb, maintenant non seulement une unité géographique mais aussi linguistique et religieuse, a une superficie totale de plus de six millions de kilomètres carrés avec une population estimée en 2011 à 78 847 000 habitants, qui se sont établis surtout en Maroc et en Algérie. Pour une grande période, les pays maghrébins ont eu en commun l'opposition entre les montagnes densément occupées et les plaines peu peuplées.

Le Maroc, nommé par les géographes arabes *al-maghreb al-aqsâ* ce qui se traduit par le pays de l'extrême couchant ou *Al Mamlakah al Maghribiyah* signifiant le royaume du Maroc, est le pays le plus occidental tout comme le plus grand de la région après l'Algérie⁹ qui est le second pays, par sa superficie, du continent africain.

⁶ En arabe, *al-Djazirat al-Maghrib*, «la presqu'île du couchant». Le mot *Maghreb* («Couchant») s'oppose au mot *Machrek*, lequel signifie «Levant» ou «là où le soleil se lève». En principe, le Machrek ne comprend que les territoires des États qui n'appartiennent ni au Maghreb, ni à la péninsule Arabique, ce qui correspondrait seulement à l'Irak, à la Syrie, au Liban, à la Jordanie, à la Palestine et au Koweït. Toutefois, dans son acceptation plus globale, le Machrek comprendrait aussi l'Égypte, le Soudan (Nord) et Djibouti, de même que les États de la péninsule Arabique (ou Golfe): l'Arabie Saoudite, le Yémen, Oman, le Qatar, les Émirats arabes unis, le Koweït et Bahreïn. Dans ces conditions, le Maghreb et le Machrek formeraient un grand ensemble arabo-musulman, regroupant presque tous les arabophones du monde, mais pas nécessairement tous les musulmans.

Source : <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/maghreb.htm>

⁷ Initialement le Maghreb était formé du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie, trois pays berbères, islamisés et arabisés.

⁸ Pour l'instant, le Sahara occidental n'a pas encore trouvé de statut définitif au plan juridique, soit plus de trente ans après le départ des Espagnols en 1976. Selon l'ONU, le Sahara occidental figure sur la liste des «territoires non autonomes». Le territoire est revendiqué à la fois par le Maroc, qui le désigne maintenant comme le *Sahara marocain*, et par la République arabe sahraouie démocratique (RASD), fondée par le Front Polisario en 1976. Dans les faits, le Maroc contrôle et administre aujourd'hui environ 80 % du territoire, alors que le Front Polisario, pour sa part, n'en contrôle que 20 %.

Source : <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/maroc.htm>

⁹ Le nom de l'Algérie en arabe est *Al-Djazâ'ir*, c'est-à-dire «les îles» par allusion aux quelques îlots que Barberousse (corsaire turc qui fonda Alger) aurait rattachés à la ville d'Alger en 1517. Le nom français d'Algérie a été donné en 1839 par Antoine Scheider, ministre de la Guerre, au «pays occupé par les Français dans le nord de l'Afrique».

En réalité, Alger n'a pas été fondé par Barberousse, mais par Bologhin Ibn Ziri de la tribu des Zirides bien avant l'occupation ottomane. Le nom d'Alger provient du nom de la tribu, les Zirides, qui a fondé la ville qui se nommait

Un aspect qui individualise le Maroc par rapport aux autres pays du Maghreb, est donné par la présence du Haut Atlas, une chaîne imposante qui s'étend du sud-ouest au nord-est, tout comme par ses plaines cultivables et plus étendues que dans les pays voisins. À côté de ces deux groupes de relief on a aussi les plateaux, situés soit au nord des montagnes, soit dans les régions d'est ou sud. Grâce à ce relief montagneux, le Maroc est le pays le plus riche en eau de toute l'Afrique arabe.

En ce qui concerne la Libye¹⁰, son territoire est couvert dans la plus part (90%) du désert, la majorité de la population étant concentrée sur la façade méditerranéenne. L'Algérie est en contact avec le Sahara mais aussi avec la zone méditerranéenne, donc au sud on a des plateaux couverts de pierraille, des dunes ou des montagnes, tandis qu'au nord, le contraste n'est pas si varié. Le Sahara au sud de l'Atlas domine le territoire algérien.

La Tunisie est le pays le plus oriental du Maghreb. Le relief est fragmenté, les plaines ont des surfaces réduites et les montagnes presque toujours très élevées se trouvent en opposition.

Le dernier pays, la Mauritanie, ou le pays des Maures, officiellement la République islamique de Mauritanie est un pays relativement grand qui occupe plus d'un million de kilomètres carrés, jouant le rôle de liant entre l'Afrique maghrébine et l'Afrique noire.

1.3. Petite incursion dans l'histoire de l'Afrique maghrébine

Le nom d'Afrique¹¹ est parfois restreint à l'Afrique subsaharienne. Cette partie du continent africain, notamment le nord, devient connue aux autres peuples depuis l'antiquité. Ses cinq pays ont en commun la persévérance de l'élément berbère¹², car la langue et la culture berbères se sont préservées en dépit de l'infiltration de la langue arabe il y a environ treize siècles¹³. Il ne faut pas oublier ni les autres éléments qui unifient ce territoire, c'est-à-dire leur forte identité culturelle, l'emploi de l'arabe comme langue commune et la religion musulmane.

D'un part nous sont restés peu de traces après les colonisations anciennes, d'autre part la conquête arabe et l'islamisation ont été déterminantes. Même si les Berbères ont essayé de s'opposer à cette nouvelle religion ils se sont convertis massivement. Le commerce à travers le désert du Sahara a porté l'Islam jusqu'en Mauritanie.

initialement *D'zaïr Ben Mezghenna*. Alger viendrait de *D'zaïr*, les colons français ayant repris ce nom et l'ayant arabisé pour faire *Al-Djazâ'ir* et, par la suite, Alger.

Source : <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/algerie-1demo.htm>.

¹⁰ Le nom de Libye proviendrait de la tribu des Libou, qui occupait la façade méditerranéenne durant le premier millénaire avant notre ère. Sous l'Empire romain, le terme finit par désigner l'ensemble de l'Afrique à l'Ouest du Nil. En 1911, les Italiens ont repris ce nom pour l'appliquer à la région tripolitaine, puis à l'ensemble du pays. Source : <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/libye.htm>

¹¹ L'Afrique correspondait à l'actuelle Tunisie, dont la capitale était Carthage, citée fondée par des Phéniciens en -814, soit près de 50 ans avant Rome. C'est la patrie d'Hannibal. La Tunisie est donc le berceau de l'Afrique. C'est le nom de cette région qui a ensuite désigné le continent tout entier.

Source http://www.lexilogos.com/afrique_carte.htm

Donc, selon l'hypothèse la plus vraisemblable, il semble que le terme Afrique provient du nom des Afri, la population installée sur ce territoire de la Tunisie de nos jours, connue comme Puniqes puis comme Romains. Les arabes de l'Afrique du Nord ont utilisé aussi le terme Ifriqiya. Le continent va être nommé ainsi après son circumnavigation à la fin du XVe siècle par les Portugais ce que détermine Catherine Coquery- Vidrovitch à affirmer que « l'Afrique est née de la cartographie ».

¹² En Maroc, environ 1520 av. J.-C. débute la navigation des Phéniciens dans le détroit de Gibraltar, suivie par les Carthaginois qui essayent à exploiter le pays. Comme la puissance phénicienne se dirige vers son déclin, le Nord de l'Afrique et surtout la Maurétanie- le Maroc d'aujourd'hui- voit s'affirmer les Berbères, par l'intermède des princes indigènes. Vers 200 av. J.-C. le pays était soumis en grande partie à la famille princière de Bokkar. Le grand royaume formé par Bocchus a été divisé en deux États soumis aux rois qui ont porté les noms de Bocchus ou de Bogud, le nombre de ces rois on ne le sait pas.

¹³ Aujourd'hui, on compte 33 % de berbérophones au Maroc, 21,5 % en Algérie, 20 % en Mauritanie, 5,4 % en Libye et 3 % en Tunisie, soit environ 14 millions de berbérophones pour 48 millions d'arabophones.

Source : <http://www.larousse.fr/encyclopedie/autre-region/Maghreb/131068>

On doit une première unification éphémère du Maghreb¹⁴ à deux dynasties berbères : les Almoravides (1061-1147)¹⁵ et les Almohades (1147-1269)¹⁶, car après avoir recouru à la guerre sainte en 1147 contre la première dynastie mentionnée, les Almohades ont réuni toute l'Afrique du Nord sous leur commandement.

Après la chute de l'empire fondé par les Almohades, le Maghreb devient un territoire morcelé, puis, à partir du XVI^e siècle, plus précis en 1574, il entre sous la domination de l'Empire ottoman¹⁷. Seulement le Maroc et la Mauritanie ont réussi à préserver leur autonomie.

La Tunisie, cœur de l'Ifriquia¹⁸ est conquise par les Arabes dans la seconde moitié du VII^e siècle, fait qui mène à une arabisation et à une islamisation rapide. L'Ifriqiya est passée sous l'autorité d'une dynastie berbère, les Zirides.

En ce qui concerne la Mauritanie, ce fut Caligula qui l'a annexée. Le pays sera après divisé par Claude en *Mauritanie Césarienne* et *Mauritanie Tingitane*. Dioclétien, à son tour, constituera une *Mauritanie Sitifiennne* et la reconquête de Justinien en 533-534 établit la domination byzantine sur quelques ports.

La Libye a été colonisée tour à tour par les Phéniciens, les Grecs, les Romains, les Vandales, les Byzantins et, à partir de l'année 643, elle entre sous occupation arabe.

Dans la seconde moitié du XV^e siècle, les chroniques de Zurara parlent de la découverte des « Maures noirs » caractérisés par les Portugais comme des hommes qui étaient étrangers à la langue arabe et à la religion musulmane.

La France occupe la Mauritanie en 1855. En 1881 on établit le protectorat français sur la Tunisie et en 1912 sur le Maroc, dans la même année ayant lieu l'occupation italienne de la Libye.

La période qui succède la Seconde Guerre mondiale, apporte l'indépendance pour les pays du Maghreb : pour la Libye en 1951, pour le Maroc et la Tunisie en 1956, pour la Mauritanie en 1960 et finalement pour l'Algérie en 1962¹⁹.

¹⁴ Au temps de l'empire romain, le Maghreb était divisé en trois régions, notamment l'Afrique, la Numidie et la Mauritanie.

¹⁵ Confrérie de moines guerriers, Berbères sahariens qui, au XI^e s., sous la direction spirituelle de Abd Allah ibn Yasin, entreprirent la conquête du Maroc et y fondèrent une dynastie qui, après avoir conquis le Maghreb central jusqu'à Alger, étendit sa domination sur l'Andalousie (1086) (...) Les Almoravides sont des tribus berbères du groupe des Sanhadjas, apparentés aux Touareg. Pasteurs nomades, ils se lancent au milieu du XI^e s., à partir de leur désert, à la conquête de terres plus riches et parviennent à constituer un immense empire, englobant un double domaine africain et européen. Ce mouvement, qui traduit un épisode de lutte pour la vie que mènent constamment, au Maghreb, les nomades contre les sédentaires, s'exprime en termes religieux. En effet, les Almoravides sont en même temps qu'une confédération de tribus, une confrérie religieuse. Tout comme les Arabes au début de l'islam, ils se mettent en marche pour occuper des territoires et propager une doctrine. Source

:<http://www.larousse.fr/encyclopedie/groupe-personnage/Almoravides/104945>

¹⁶ Dynastie berbère qui se substitua à celle des Almoravides et régna sur l'Afrique septentrionale et la moitié de l'Espagne de 1147 à 1269. Les Almohades sont des Berbères du groupe des Masmoudas, apparentés aux Chleuhs du Maroc moderne. Ces sédentaires montagnards se lancent au début du XII^e s., à partir du Haut Atlas marocain, à la conquête de terres plus riches et parviennent à constituer un immense empire englobant tout le Maghreb et l'Andalousie. Leur mouvement se traduit, comme celui de leurs adversaires, les Almoravides, en termes religieux. Source : <http://www.larousse.fr/encyclopedie/groupe-personnage/Almohades/104942>

¹⁷ La domination byzantine a été plus étendue qu'on le croyait s'il prend en compte la grande quantité de vestiges qui datent de cette période et qui ont été trouvés au Maroc.

¹⁸ Il s'agit de la partie orientale du Maghreb médiéval

¹⁹ Après l'indépendance, les cinq pays militent pour des systèmes politiques distincts. Ainsi la Tunisie a choisi la « voie de l'occidentalisation » ; le Maroc « a voulu entrer dans la modernité tout en s'appuyant sur ses traditions » ; l'Algérie s'est dirigée vers le socialisme ; la Mauritanie s'est appuyée sur les anciens liens avec la France tandis que la Libye a proclamé en 1977 la république arabe populaire et socialiste.

1.4. La langue française dans le multilinguisme maghrébin

La situation linguistique de toute l'Afrique est complexe car, selon des études on peut classer en grandes familles plus ou moins 1250 langues traditionnelles. Le Maghreb reste lui aussi diversifié en ce qui concerne cet aspect.

Ce mélange linguistique est évident au Maroc car presque toute la population parle l'arabe marocain²⁰, les hommes instruits parlent l'arabe classique²¹ et l'arabe moderne²². Cette langue, l'arabe, a été introduite dans le pays au VII^e siècle et on estime qu'elle est parlée par 65% de la population marocaine actuelle. Mais, d'autre part, environ 40% de la population parle le berbère²³, représentant la minorité linguistique la plus importante. Ceux qui fréquentent les écoles utilisent le français aussi et les deux autres langues, plus précisément l'espagnol²⁴, parlé dans le Nord et l'anglais.

Pour l'Algérie, 72% des Algériens sont Arabophones²⁵. L'arabe algérien s'utilise comme langue véhiculaire dans des échanges oraux, tandis qu'à l'écrit on se sert de l'arabe classique, connue seulement par la population la plus scolarisée. Un grand pourcentage, de 27,4% de la population parle une variante appartenant au berbère et à côté de ces majorités- arabe et berbère- on a aussi des petites communautés qui parlent des langues nilo-sahariennes ou indo-européennes.

En ce qui concerne la Mauritanie, la langue dominante est l'arabe hassanya, suivie par le poular, le soninké et le wolof. Ces langues nationales n'ont pas un statut officiel et ne sont pas écrites. La langue officielle- mais langue maternelle pour personne- est l'arabe classique, tout comme c'est le cas de Libye.

Au dernier pays mentionné ne manque pas de langues. À côté de l'arabe classique, on rencontre l'arabe libyen, très dialectisé, parlé par 65,7% de la population et qui est complété par d'autres variétés d'arabe²⁶, ou par l'arabe parlé par les travailleurs immigrés²⁷. On parle aussi des langues berbères²⁸, nilo-sahariennes, indo-iraniennes ou indo-européennes²⁹.

²⁰ Appelée aussi arabe dialectal, Addarij ou darija, en traduction langue courante, elle reste la langue maternelle des Marocains arabophones, c'est à dire de 60% de la population, étant employée généralement comme instrument de communication entre les arabophones et les berbérophones. Dans les zones rurales, les Marocains ne parlent pas que cette langue. En dépit de son emploi dans la société, elle n'a pas un statut constitutionnel.

²¹ Celle-ci n'est pas ni langue maternelle, ni outil spontané de communication pour aucun Marocain, mais langue de l'islam, du Coran, c'est-à-dire, elle est utilisée dans des prédications islamiques et dans l'enseignement religieux. En plus elle sert du symbole de l'identité arabo-musulmane et du « moyen de lutte contre l'oppression linguistique exercée par l'Occident ». On la parle comme langue officielle.

²² L'arabe moderne, ou standard est utilisée dans l'enseignement, dans les oeuvres littéraires, dans la presse électronique, dans les documents, dans les manifestations officielles. Elle est « la langue de communication par excellence ».

²³ Dans le cadre de cette langue- le berbère, en Maroc connue aussi comme amazigh- on a plusieurs dialectes et parlers régionaux. Parmi eux, plus d'un tiers ne maîtrisent pas l'arabe standard. L'amazigh est après 2011 à côté de l'arabe, la langue officielle (L'arabe demeure la langue officielle de l'État. L'État œuvré à la protection et au développement de la langue arabe, ainsi qu'à la promotion de son utilisation. De même, l'amazighe constitue une langue officielle de l'État, en tant que patrimoine commun à tous les Marocains sans exception. En conformité avec l'article 5 de la Constitution de 2011.

Source : <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/Langues/CONSTITUTIONS-pays-M.htm#Maroc>

²⁴ L'espagnol est présent dans ce pays depuis la chute de Grenade en 1492 et est devenu plus utilisé après la colonisation espagnole qui a eu lieu à la fin du XIX^e siècle, surtout dans le Sahara occidental.

²⁵ Parmi les Arabophones, c'est l'arabe algérien qui domine nettement avec 60 % de la population totale et 83,2 % des arabophones. Les autres arabophones parlent le hassaniyya (11,3 %), l'arabe marocain (0,4 %), l'arabe du Sahara (0,1 %), l'arabe égyptien, voire l'arabe irakien. Toutes les variétés d'arabe appartiennent au groupe sémitique de la famille chamito-sémitique.

Source : <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/algerie-1demo.htm>

²⁶ L'arabe taizzi-adeni et l'arabe hassaniyya.

²⁷ L'arabe marocain, l'arabe égyptien, l'arabe tunisien, l'arabe soudanais.

²⁸ Le nafusi, le tamahaq, le ghadamès, le sawknah et l'awjilah.

²⁹ L'anglais, l'italien, le français, le serbe, le grec, le bulgare, etc.

Enfin la Tunisie est la plus homogène car 92% des habitants parlent l'arabe³⁰ et le reste se servent pour communiquer soit du berbère- avec plusieurs variétés-, soit du français.

Dans les pays du Maghreb, le français joue le rôle de langue coloniale- sauf Libye où l'italien et l'anglais s'ajoutent à celui-ci.

En Maroc, le français a été la langue officielle à partir de 1912 quand le traité de Fès a été signé³¹, jusqu'à la proclamation de l'indépendance le 2 mars 1956 date après laquelle cette langue garde son rôle privilégié de première langue étrangère.

Même si aujourd'hui elle n'a pas un statut officiel, la langue française est pourtant la seule langue à la fois écrite, lue et parlée, préservant une position importante dans l'éducation, la politique, l'administration, les médias ou les tribunaux. Pour réussir à parler et à lire le français il faut suivre des études jusqu'à la fin du secondaire. Le Maroc a participé aux Sommets de la Francophonie et a adhéré à l'Agence intergouvernementale de la Francophonie.

En Algérie, le français est parlé comme langue seconde par environ la moitié des Algériens³² tandis qu'en Mauritanie il est encore privilégié, étant la seule langue écrite, sauf l'arabe classique et jusqu'en 1991 langue officielle, à côté de celle-ci. Les Français se sont installés là en 1855 et le pays devient colonie française en 1920. Le français est utilisé dans la justice- mais il s'agit d'un français local- dans l'administration, dans l'enseignement, dans la vie sociale et économique, dans tous ces cas partageant son emploi avec l'arabe moderne ou classique.

En Tunisie, le français a été langue officielle pendant le protectorat français, et après l'indépendance il a été toujours employé dans l'éducation et l'administration. Dans toutes les écoles il est étudié comme langue étrangère.³³

Donc, on peut dire que, même si au Maghreb les langues arabes occupent une position pas du tout négligeable, la langue du Molière se réjouisse encore d'un statut privilégié de langue étrangère ou secondaire.

Bibliographie

Livres, articles et sitographie

1. AKISSI BOUTIN, Béatrice et GADET, Françoise, « Comment ce que montrent les français d'Afrique s'inscrit/ ne s'inscrit pas dans les dynamiques des français dans une perspective panfrancophone », dans *Le français en Afrique*, n. 27/2012, pp.19-31.
2. BITJA`A, Kody et ZACHÉE, Denis, « Problématique de la cohabitation des langues », dans Gervais Mendo Zé (éd.), *Le français, langue africaine: Enjeux et atouts pour la Francophonie*, Paris, Publisud, 1999.
3. BLANCHET, Phillipe et MARTINEZ, Pierre, *Pratiques innovantes du plurilinguisme. Émergence et prise en compte en situations francophones*, Paris, Editions des archives contemporaines, 2010.
4. BOUBAKOUR, Samira, « Étudier le français... quelle histoire ! », dans *Le français en Afrique*, n. 23/2008, pp. 51-68.

³⁰ La majorité parle l'arabe tunisien et les autres l'arabe algérien, l'arabe standard, l'arabe marocain ou le maltais.

³¹ Conclu le 30 mars 1912 entre la France et le Maroc, le traité de Fès établit « l'organisation du protectorat français dans l'empire chérifien ». En le signant, le sultan marocain Moulay Abd el-Hafid (1908-1912) acceptait le protectorat de la France sur ses États

Source : http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/action-culturelle/celebrations-nationales/recueil_2012/institutions-et-vie-politique/traité-de-fes/

³² L'Algérie peut être considérée, à tort ou à raison, comme «le second pays francophone du monde» avec près de 21 millions de personnes qui ont une connaissance plus ou moins grande du français, soit environ 67 % de la population (32,2 millions).

Source : <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/algerie-1demo.htm>

³³ Même si les dates reflètent le fait qu'environ 30% des Tunisiens peuvent parler en français, la majorité ne réussit pas le maîtriser ou le parle très peu, tandis que les jeunes ne parlent pas de manière satisfaisante non seulement le français mais ni l'arabe classique. Ce fait varie en fonction de la métier et de l'instruction des Tunisiens.

5. DUBOIS, J., et alii, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse-Bordas, 1989.
6. HOUNTONDJI, Paulin, *Sur la philosophie africaine; critique de l'ethnophilosophie*, Paris, Maspero, 1977.
7. MENDO ZÉ, Gervais, *Le français langue africaine: Enjeux et atouts pour la Francophonie*, Paris, Publisud, 1999.
8. ZANG ZANG, Paul, *Le français en Afrique : norme, tendances, évaluation, dialectisation*. Berlin , Lincom Europa, 1998 .
9. <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/maghreb.htm>
<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/maroc.htm>
10. <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/algerie-1demo.htm>
11. <http://www.larousse.fr/encyclopedie/autre-region/Maghreb/131068>
12. <http://www.larousse.fr/encyclopedie/groupe-personnage/Almoravides/104945>
13. <http://www.larousse.fr/encyclopedie/groupe-personnage/Almohades/104942>
14. <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/Langues/CONSTITUTIONS-pays-M.htm#Maroc>
15. <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/algerie-1demo.htm>
16. <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/action-culturelle/celebrations-nationales/recueil-2012/institutions-et-vie-politique/traite-de-fes/>
17. <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/algerie-1demo.htm>